

ASSOCIATION DES MEMBRES DE

L'Ordre des Palmes Academiques

A.M.O.P.A 55

Bulletin n°17 Année 2014



Le mot de la Présidente

Chères Amies et chers Amis Amopaliens



Année de transition fut 2013 pour notre bateau « AMOPA 55 ».Les nouveaux statuts et le règlement intérieur de l'AMOPA (nationale) sont actés selon l'arrêté du ministère de l'intérieur en date du 6 mars 2013. Ce n'est pas une révolution mais une évolution qui nous permet d'avoir un cadre juridique et de bénéficier, entre autre, d'une couverture d'assurance nationale. Notre règlement intérieur a ainsi été adopté lors de l'assemblée annuelle du 8 avril 2014. Notre section s'est inscrite dans la dynamique, visant à lui donner toute sa place dans « le parc à bateaux » des associations d'utilité publique. La houle des changements, des embûches, des bouleversements structurels, administratifs et humains, n'a pas eu raison de notre cap fixé : selon Saint Augustin « il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais en marchant ».

Mais notre bateau « AMOPA 55 », au mouillage, a mis à profit cette nécessaire opération de maintenance afin de procéder à sa remise à l'eau. 2014 a confirmé notre volonté à poursuivre des activités et des actions qui séduisent nos adhérents en tenant compte des diverses difficultés souvent liées à la mobilité. 2015 verra naître une nouvelle *méthode de communication* par courriel, message, téléphone, rationalisant ainsi les frais de gestion. Nous vivons dans un monde où tout se calcule car tout coûte. Si le courrier reste un lien fort et permanent avec nos adhérents, les technologies actuelles le permettent aussi. Dans cette perspective nous nous sommes attachés à créer une base de données interne non diffusable. Le projet « site internet AMOPA 55 » se concrétisera en cours d'année.

Officiellement reconnus lors de l'AG du congrès de Nantes, les amis de l'AMOPA, partageant nos valeurs, se voient attribuer le *statut de « sympathisants »* acté par une cotisation annuelle identique à celle des adhérents. Ainsi, nos passagers « *sympathisants »* du bateau « AMOPA 55 » bénéficieront ils des mêmes avantages (sorties, activités, assurance...) sans pouvoir toutefois participer aux votes lors des assemblées annuelles. Nous favoriserons donc notre communication. Jean Cocteau insistait : « *il faut faire aujourd'hui ce que tout le monde peut faire demain ».Que sera encore 2015 ? En avant toute...*!

Pour notre section 55, il était incontournable d'initier le *Centenaire de la Grande Guerre*. Cette commémoration nous a conduits sur la Butte de VAUQUOIS en Meuse, une formidable introduction, assortie d'un texte inséré dans ce bulletin, et qui paraîtra dans la revue nationale. D'autres textes suivront tous les ans jusqu'en 2018, avec un point d'orgue en 2016, pour l'anniversaire de la bataille de Verdun. Outre *l'assemblée annuelle* statutaire et la traditionnelle *remise des médailles, concours, actions en direction de la jeunesse*, les escales de notre bateau « AMOPA 55 » permettront de vivre une *journée en Meuse*, de suivre *conférence* et *concert*... Il nous conduira vers Remich-Trêves pour une *croisière déjeuner* au fil de l'eau...et de rêver...Pour parfaire notre envie de découvrir un ailleurs, *un séjour à Florence* serait un voyage séduisant en mai et une *croisière fluviale* en octobre 2015.

A l'aube de l'an 2015, et au nom du comité, mon dévoué équipage, permettez-moi de formuler quelques vœux susceptibles de nous rassembler: Soyons attentifs à l'autre, partageons une chaleureuse convivialité, échangeons véritablement, ouvrons notre curiosité au monde qui nous entoure, rêvons notre vie. Je souhaite la santé à tous pour profiter de tout cela.

Albert Einstein disait « *j'aime penser que la lune est là, même si je ne la regarde pas »*Bon vent, cordialement et amopaliennement vôtre !!!

Annie BEDNAREK

Sommaire

P1. Le mot de la Présidente.

P2-P3. Règlement intérieur.

P4. Journée des Présidents à Tours.

P5. Congrès AMOPA à Nantes.

P6-P7. A. Annuelle AMOPA Meuse.

P8. Remise des décorations en Préfecture.

P9. Rencontre avec AMOPA 78. Concert à la Cathédrale en lien avec l'AMOPA Autrichienne.

P10-P11-P12. Sortie VAUQUOIS. Le village dans la tourmente par Yves GEORGES.

P12. Activités 2014.

P13. Ils nous ont quittés

P13-P14. En passant par l'Argonne et la Marne.

P14-P15-P16. Une journée sur le thème de la renaissance dans le Barrois.





RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.M.O.P.A. SECTION MEUSE

PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur a été établi en application de l'article 22 des statuts de l'Association de l'Ordre des Membres des Palmes académiques (AMOPA). Il se substitue à tout autre règlement antérieur. Il constitue le complément indissociable des statuts dont les données et les règles prévalent en toute circonstance en leur apportant des prescriptions et des détails applicatifs.

Il a donc pour objet: De faciliter ainsi le fonctionnement de l'AMOPA 55 dans l'application de sa politique générale et de ses modes de gestion et de gouvernance, de préciser, en s'y référant, le mode d'application de certains articles des statuts, si besoin est.

1-LES SYMPATHISANTS ET LES MEMBRES D'HONNEUR

<u>Article 1</u>: Sympathisants (en application de l'article 3 des Statuts) Peuvent avoir la qualité de sympathisant, sur leur demande, les conjoint(e)s, veuves ou veufs de membres actifs, ainsi que les personnes qui adhèrent aux buts de l'association et participent régulièrement à leurs activités. Ils sont conviés aux manifestations et assemblées organisées par la section et l'association. Cette qualité peut leur être retirée par décision du bureau de section en cas de difficulté, sans qu'il soit nécessaire de motiver cette décision qui n'est pas susceptible d'appel. Cette décision doit être communiquée au comité consultatif.

<u>Article 2</u>: Membres d'honneur (en application des articles 3 des Statuts) Le titre de membre d'honneur visé à l'article 3 des Statuts est décemé au niveau de l'AMOPA 55 par le bureau. Ce titre peut être retiré en respectant les règles de procédures.

2-RÈGLES DE PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE EN CAS DE RADIATION D'UN MEMBRE

Article 3: Règles applicables en cas de radiation (en application de l'article 4-3 des statuts)

Avant de procéder à la radiation d'un adhérent, un avertissement écrit lui est adressé pour recevoir ses explications.

La radiation ne devient effective qu'après avis préalable du Président de l'AMOPA 55 qui aura transmis au Président national la proposition de radiation et les explications éventuelles. Appel de la décision de radiation peut être interjeté devant l'assemblée annuelle.

Article 4: Règles applicables en cas d'exclusion (en application de l'article 4-4 des statuts)

La proposition d'exclusion est adressée au président national par le Président de l'AMOPA 55.

Le président national notifie à l'intéressé la procédure engagée à son encontre, instruit le dossier, saisit et convoque le conseil d'administration appelé à statuer. L'intéressé est invité à produire par écrit ses observations. Il peut aussi demander à être entendu par le conseil dadministration.

Appel de la décision d'exclusion peut être interjeté devant l'Assemblée annuelle.

3-ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

<u>Article 5 :</u> Droit de vote (en application de l'article 5 des statuts). Sont électeurs les membres adhérents, actifs, bienfaiteurs et de soutien, à jour de leur cotisation de l'année précédente et/ou de la cotisation de l'année en cours au 31 mars de l'année de l'Assemblée annuelle (ou au1^{er} janvier si celle-ci se tient avant cette date), ainsi que les membres d'honneur.

<u>Article 6 :</u> Conditions d'éligibilité (en application de l'article 5 des statuts) Pour être éligible au bureau, il faut jouir de ses droits civils et civiques, être membre de l'AMOPA et avoir le droit de vote. Les membres du bureau en fonction sont rééligibles sans limitation de mandat et sans limited'âge. Les membres du bureau sont élus pour quatre ans par l'assemblée annuelle de l'AMOPA 55. Le président de l'AMOPA 55 ne peut exercer les fonctions de président plus de quatre mandats, consécutifs ou non.

Article 7: Organisation de l'élection (en application de l'article 5 des statuts).

L'élection des membres du bureau a lieu lors de l'assemblée annuelle de la section.4 membres sont élus. Le vote par correspondance peut être prévu pour ces élections. Chaque adhérent ne peut être porteur que d'un pouvoir, remis en début de séance au secrétaire. Sont déclarés élus au bureau, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, le plus âgé des élus est retenu. Si le scrutin est organisé par voie postale, le résultat du vote doit pouvoir être annoncé lors de l'assemblée annuelle. Les différentes échéances à respecter pour l'organisation de l'élection sont fixées par le bureau en exercice. Les membres de l'association doivent pouvoir disposer d'un délai minimum de 15 jours pour déposer leur candidature.

Ce dépôt doit parvenir au secrétaire au moins 15 jours avant l'assemblée annuelle. Les membres du bureau, une fois élus, procèdent à la répartition des fonctions dans l'ordre suivant :

Président, puis vice-Président, secrétaire, trésorier.

Un comité consultatif peut être élu. (En application de l'article 12.2 des statuts)

L'AMOPA 55 peut décider de sa création, de son rôle, de son fonctionnement.

Ce comité consultatif est élu par l'assemblée annuelle des adhérents.

Celle-ci fixe les règles de composition, d'élection de ses membres, de son articulation avec le bureau.

4-REMPLACEMENT DES MEMBRES DU BUREAU EN CAS DE VACANCE D'UN SIÈGE.

Article 8: Remplacement d'un membre du bureau, à titre provisoire (en application de l'article 5 des statuts)

En cas de vacance d'un siège au bureau, celui-ci peut, suppléer ou coopter tout membre de l'association répondant aux conditions d'éligibilité définies à l'article 6 du règlement intérieur. La plus proche assemblée annuelle élira un candidat, pour la durée du mandat restant à courir, en confirmant le remplaçant provisoire ou en élisant un autre membre. Le mandat du membre ainsi élu prend fin à la date à laquelle aurait dû expirer le mandat de celui qu'il remplace.

5-RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU BUREAU.

Article 9: Convocation du bureau (en application de l'article 5 des statuts)

Le bureau de section est la seule instance décisionnelle reconnue par les statuts de l'association nationale. Ce bureau composé de 4 membres précisés ci-dessus est élu pour 4 ans par l'assemblée annuelle des adhérents. Les membres du bureau sont réunis à l'initiative du Président, en fonction des besoins. Aucune condition de délai de convocation ni de quorum n'est opposable pour la validité des décisions qu'il prend dans le cadre de ses compétences. La convocation doit comporter un ordre du jour. Seuls les points de cet ordre du jour peuvent donner lieu à délibération et résolution.

Le bureau peut s'adjoindre tout adhérent rattaché à la section dont il estime le concours utile. Mais il demeure seul responsable devant le conseil d'administration national. Cet adhérent ne peut prendre part aux décisions du bureau.

Article 10: Vote des décisions, les procurations.

Les membres absents et excusés peuvent donner une procuration pour vote au profit dun membre présent. Le nombre de procurations que peut détenir un même conseiller est limité à une. La procuration doit être remise au secrétaire de séance en début de réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou ayant donné procuration de vote. Les votes peuvent être à buletin secret, à la demande d'un membre du bureau, ou à main levée. Dans ce second cas, s'il y a partage de voix, celle du président est prépondérante.

Le comité consultatif de l'AMOPA 55, a pour rôle :

- D'éclairer, aider, soutenir le bureau ;
- D'être des « personnes RESSOURCES » pour la bonne marche des activités ;
- De veiller à la bonne marche des engagements.

Le bureau peut confier aux membres de ce comité des tâches et/ou des représentations au nom de l'AMOPA 55. Il se réunit sur convocation du bureau ou de son Président. Un ordre du jour est joint à sa convocation.

Article 11: Conditions de délégation de compétences du bureau au président (en application de l'article 5 des statuts):

Chargé d'administrer la section, le bureau peut, dans certains domaines qui ne relèvent pas des pouvoirs propres du Président

(voir article 9 des statuts), déléguer à celui-ci certaines de ses compétences. Cette délégation est accordée par une délibération du bureau qui en précise l'étendue et éventuellement la durée.

Article 12: Procès-verbaux, rédaction, approbation, conservation (en application de l'article 5 des statuts):

Il est tenu procès-verbal des séances du bureau par un secrétaire de séance désigné à cet effet. La liste des participants et des membres absents excusés ayant donné procuration de vote est annexée au procès-verbal Celui-ci est approuvé, d'une réunion sur l'autre, par un vote du bureau. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

6-CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN GÉNÉRAL.

<u>Article 13</u>: Remboursement des frais de déplacement (en application de l'article 7 des statuts):

Les règles générales applicables en matière de remboursement des frais de déplacement des membres du bureau de la section

ou de tout membre appelé à se déplacer pour les besoins du fonctionnement de l'association, sont définies par une délibération du bureau.

Elles précisent notamment les modalités de prise en charge et le taux des indemnités kilométriques en cas de déplacement en véhicule personnel.

Article 14: Remboursement de frais engagés pour le compte de l'association (en application de l'article 7 des statuts):

Les frais engagés par les mêmes personnes (frais administratifs, de communication téléphonique ou postale, etc..) doivent faire l'objet d'une décision explicite de remboursement de la part du bureau de l'AMOPA 55.

La décision doit être préalable à l'engagement de la dépense, sauf si celle-ci a manifestement un caractère imprévu.

7-RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE.

Article 15: Convocation de l'assemblée annuelle, ordre du jour (en application de l'article 8 des statuts).

L'assemblée annuelle de la section comprend tous les membres de l'association, adhérents, membres actifs, bienfaiteurs, de soutien, et membres d'honneur. Pour prendre part aux différents votes, les membres adhérents, actifs, bienfaiteurs et de soutien, doivent être à jour de leu cotisation de l'année précédente et/ou de la cotisation de l'année en cours au 31 mars de l'année de l'assemblée annuelle.

(ou au 1^{er} janvier si celle-ci se tient avant cette date). Les sympathisants sont invités par le président à assister sans voix délibérative à l'assemblée annuelle. La convocation de l'assemblée annuelle, comportant l'ordre du jour, doit être adressée à tous les membres, un mois avant la date de celle-ci.

Tout point non prévu à l'ordre du jour peut être ajouté en début de séance à la demande d'un quart au moins des présents, à la condition que ne puissent être opposés des motifs statutaires ou réglementaires.

Article 16: Documents remis lors de l'assemblée annuelle (en application de l'article 8 des statuts):

Les documents établis en appui aux questions devant faire l'objet d'une délibération sont communiqués aux membres avec leur convocation.

Article 17: Procès-verbal de la réunion (en application de l'article 8 des statuts):

Il est dressé procès-verbal de l'assemblée annuelle dans les mêmes conditions que pour celui des réunions du bureau.

8-DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT DE L'AMOPA 55 AUX MEMBRES DU BUREAU.

Article 18: Délégations du président au profit des membres du bureau (en application de l'article 9 des statuts)

Le président du bureau de l'AMOPA 55 peut déléguer, sous sa responsabilité et son contrôle, les pouvoirs propres qu'il détient en application de l'article 9 des statuts. Les délégations aux membres du bureau doivent faire l'objet d'une décision individuelle et explicite.

Celle-ci peut être permanente ou limitée dans le temps.

9-RELATION DE L'AMOPA 55 AVEC LES INSTANCES NATIONALES.

Article 19: Responsabilité du Président de l'AMOPA 55 (en application de l'article 12 des statuts):

La responsabilité du Président de l'AMOPA 55 peut être engagée vis-à-vis des instances nationales pour non-respect des dispositions statutaires et réglementaires propres à l'association ou pour engagement de dépenses non compatibles avec les ressources de l'AMOPA 55.

Si le conseil d'administration national met fin aux fonctions du Président de l'AMOPA 55, et sauf appel de sa part devant l'assemblée générale nationale, une assemblée annuelle de l'AMOPA 55 est convoquée dans les meilleurs délais pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau. Les décisions mettant fin aux fonctions du Président, ou d'un membre du bureau de l'AMOPA 55 sont notifiées à l'intéressé, aux membres du bureau et aux représentants locaux des ministères de tutelle

Article 20: Délégations du Président national au Président de l'AMOPA 55. (En application de l'article 9 des statuts).

La délégation au Président de l'AMOPA 55, en matière d'ordonnancement des dépenses, de représentation au niveau local, de gestion du fichier des adhérents de la Meuse est globale et permanente. S'il est constaté des anomalies dans son fonctionnement, le Président national peut la retirer.

10-ARTICLE D'EXÉCUTION :

<u>Article 21 :</u> Le présent règlement intérieur, préparé par le bureau de l'AMOPA 55, entrera en vigueur après validation par la commission du bureau national désignée à cet effet et approbation par l'assemblée annuelle du 9 avril 2014 de l'AMOPA 55.



Le 27 mars 2014 à TOURS

JOURNÉE NATIONALE DES PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Une journée attendue, efficace et très appréciée par 77 présidents de sections.

9h00: La séance est ouverte par le président national Michel BERTHET.

Après les souhaits de bienvenue de Monsieur Jean-Claude RIBIERE, président de la section de l'Indre et Loire, organisateur de la journée, la parole est donnée à Alain CELERIER, administrateur, qui remet à chaque président un DVD qui a pour ambition de donner un ompte rendu des activités des sections et de l'AMOPA nationale.

Vient ensuite l'intervention de M.BERTHET qui invite à mobiliser les énergies pour créer enthousiasme, espérance et réagir devant la montée des égoïsmes. Il affirme avec force sa détermination de tout mettre en œuvre pour faire vivre notre devise : « Servir et partager ».

9h45: **Point 1**: Les réponses relatives aux interrogations posées à propos des modalités de remise des palmes académiques sont données par le président qui insiste sur la nécessité absolue de remettre les insignes aux récipiendaires au cours d'une belle cérémonie, non obligatoire certes, mais vivement recommandée. L'inspection académique, la préfecture, le rectorat sont destinataires des diplômes émis par l'éducation nationale.

Points 2 et 3: Ils ont pour objectif d'analyser la situation financière des sections pour aider à la prise de décision : « vers une harmonisation du schéma comptable ».



Point 4: Les congrès de demain.

Une intéressante réflexion est menée sur les coûts engendrés par les assemblées générales, les conseils d'administration, les réunions du bureau national, les congrès de demain. Comment les réduire ? Les propositions sont les suivantes : un congrès de 2 jours, tous les deux ans, Cette proposition sera soumise au CA et aux votes en AG lors du prochain congrès à Nantes.

Point 5: Françoise SERODES, rédactrice en chef pour la revue trimestrielle de l'AMOPA, et Anne MATHIEU responsable éditoriale pour le site internet national de l'AMOPA soulignent l'impérieuse nécessité d'augmenter le nombre d'abonnements à la Revue et les moyens d'y parvenir en limitant les coûts de production et d'affranchissement. Le site internet national, mis à jour deux fois par semaine par M. Alain de TINTENIAC, webmestre, est en forte augmentation.

Point 6: Les liens entre les instances nationales et les sections : M. Patrice HENRIOT, directeur administratif de l'AMOPA confirme les missions et fonctions attribuées à chaque membre du secrétariat national et communique les coordonnées de chacun.

Point 7: Le Livre Blanc. Recueil de 70 pages comprenant les activités de l'AMOPA pour l'année 2012, présenté par M. Gérard COLPIN, reflète les activités au titre d'intérêt général et au titre d'utilité publique pour les sections de France et de l'étranger ,qui sont complétées par des extraits de témoignage reçus de professeurs, de jeunes lauréats aux concours et aux divers prix et de nos partenaires.

Point 8: La base Eloge: La base miroir conçue par Monsieur COLPIN et Monsieur CELERIER a été consultée 6840 fois sur une année. Le contrat passé avec la Société Eloge venant à expiration doit être renégocié par Monsieur BERTHET.

15h00: reprise des travaux après un repas convivial pris sur place.

Le président de la section de Haute Garonne, Michel CARRIER précise le programme du 1^{er} salon de la photographie amopalienne « **Garonn'AMOPA** » qui aura lieu à Toulouse les 17 et 18 mai prochains. La présidente de la section de Loire Atlantique, Mme Chantal LABBEY, rappelle les dates du congrès 2014 organisé par Loire Atlantique, Pays de Loire et Morbihan les 7et 8 juin.

Sont soumises à réflexion, les propositions susceptibles de faire évoluer l'AMOPA à l'horizon 2020 :

- Concernant la gestion et la reconnaissance des sympathisants de l'AMOPA, M. Henry RENE, secrétaire général, s'emploie à darifier une proposition qui sera présentée au prochain conseil d'administration le 10 avril et ensuite, au congrès de Nantes.
- Comment faire rayonner l'AMOPA? Comment accroitre ses effectifs et les fidéliser? Quelles peuvent être les nouvelles pistes à explorer, les expériences à tenter pour redynamiser les adhésions?

17h00: le président BERTHET remercie les participants pour leur énergie et leur détermination à faire vivre l'AMOPA. Il leur donne rendez-vous en 2016 pour la prochaine « Journée des Présidents ».



Annie Bednarek



Les 6, 7 et 8 juin 2014 à NANTES CONGRÈS NATIONAL A.M.O.P.A.

Organisé par les sections AMOPA de Loire-Atlantique, de Vendée, de Maine et Loire, de la Sarthe et du Morbihan le congrès se déroule à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire à Nantes.

Vendredi 6 JUIN:

17h00 : Accueil des délégations étrangères.

19h00 : Réception des sections étrangères et des membres du CA et équipes organisatrices.

20h30 : Concert des élèves du Conservatoire de NANTES.

Samedi 7 JUIN:

08h30 : Ouverture des travaux du Congrès-Les ateliers de réflexion.

09h00 à 11h30 : 7 ateliers de réflexion. Comptes rendus détaillés dans le numéro 206 de la Revue.

Madame la Présidente AMOPA 55, Annie BEDNAREK, participe à cet atelier n°5 animé par Anne MATHIEU et Pierre PICHEREAU

« Quelle communication pour un rayonnement optimal de l'AMOPA? ».

11h30 : Inauguration des stands et visite.

12h30 : Signature du partenariat de l'AMOPA avec le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS).

Remise des prix du concours d'affiches.

13h30 : Buffet offert par le Comité Régional Olympique et Sportif, servi dans la salle à manger de l'Hôtel de Région.

14h30 : Accueil des personnalités et allocutions.

15h30 - 17h30 : Réunion plénière des délégués et compte-rendu des ateliers du matin.

18h30 : Réception dans les jardins de l'Hôtel de Ville de Nantes.

Le Président national, Michel BERTHET, reçoit la médaille de la ville de Nantes.

Un cocktail termine agréablement cette sympathique réception.

20h30 - 00h : Le diner de gala. Animation musicale.

Dimanche 8 JUIN:



08h30-12 h30: Travaux du congrès. Assemblée générale.

Rapport moral de Michel BERTHET.

Rapport financier 2013 de Jean-Pierre BIOT, trésorier national avec tous les documents comptables. Le Commissaire aux comptes prône le retour à l'équilibre pour 2014 et demande à la direction de s'en donner les moyens.

Rapport d'activités de M. Henry RENE, secrétaire général de l'AMOPA.

Il est procédé ensuite au vote à bulletin secret des sept résolutions présentées par le Conseil d'administration : approuvées. La liste de ces résolutions a été portée à la connaissance des adhérents dans le n° 204 de la Revue trimestrielle de l'AMOPA.

13h00 -16h30 : Le banquet de clôture et la cérémonie de passation du Pichet. A la fin du repas, la section des Bouches du Rhône, fait ses adieux au Pichet, mascotte de l'AMOPA, et le remet, pour une année, à la section de Loire-Atlantique.

Ce congrès 2014 s'achève par un Grand Merci aux organisateurs des sections de Loire-Atlantique, Maine et Loire, Morbihan, Sarthe et Vendée, aux 15 sections étrangères, à toutes les sections métropolitaines, et enfin par le souhait de se retrouver à **Besançon pour le Congrès 2015.**



Annie Bednarek

Les sections Lorraines de l'AMOPA

Le 09 avril 2014 au Lycée Général et Technologique R. POINCARÉ à BAR LE DUC

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'EXCERCICE 2013 DE L'AMOPA 55

Procès Verbal

Ouverture:

Madame la présidente, Annie BEDNAREK, ouvre la séance en remerciant chaleureusement Madame le Proviseur-Adjoint pour l'accueil réservé dans la convivialité, autour d'un café accompagné de viennoiseries, et pour la présentation de son établissement (en examen blanc ce même jour!)

Madame la Présidente présente les membres du comité en soulignant le travail accompli, et salue les Personnalités.

Monsieur Claude FLAZINSKI représentant la section 54.

Monsieur Jean-Louis LECOQ président de la section 57.

Monsieur Anicet JAQUEMIN président de la section 88.

Monsieur Michel de CHARDON président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section Meuse

Colonel SCHWINDT représentant la Fédération Nationale André Maginot des anciens combattants et victimes de guerre, et Président des commissions « action civique » et « centenaire », en charge du protocole

Elle présente les excuses d'un grand nombre de personnalités retenues par d'autres engagements.

Avec émotion, elle invite l'assemblée à respecter une minute de silence en la mémoire des Amopaliens Meusiens disparus, Claude HENON notre trésorier,

Monsieur PELSY, Madame Yvette LALLEMENT ainsi que Madame Alice BERTHET, épouse de notre Président

National.

Mise au vote de l'ordre du jour :

- Election du bureau et du comité.
- Rapport d'activités et manifestations 2013.
- Compte-rendu financier suivi du rapport du vérificateur aux comptes
- Projets 2014.
- Interventions des Présidents des sections AMOPA 54, 57 et 88.
- Intervention des personnalités présentes

>>>>>>Vote: « POUR» à l'unanimité

Élections du comité et du bureau 2014: Le comité est composé de : Annie Bednarek, Elie Bendelac,

Yves Georges, Fabienne Florin, Gérard Petitjean, Danielle Tailfer, Danielle Wattez. Les Présidents d'Honneur: André Adnet, André Lagabe.

Pour l'élection du bureau : Appel à candidature. Suspension de séance. Proclamation des nouveaux bureau et comité.

Présidente Annie Bednarek Vice-Président Yves Georges Secrétaire Elie Bendelac Trésorier Gérard Petitjean

Membres Fabienne Florin, Danielle Tailfer, Danielle Wattez

Présidents d'Honneur: André Adnet, André Lagabe. >>>>>> Vote: « POUR » à l'unanimité.

Règlement Intérieur 2014:

Présentation. Déjà validé en mars 2014 par L'AMOPA NATIONALE, >>>>>il est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités et manifestations 2013 :

29 janvier : Réunion de Bureau au lycée Alain Fournier

01 février : Réunion secrétaire-présidente 26 février : Réunion secrétaire-présidente

16 mars : AG de l'Association Nationale de Membres de l'Ordre du Mérite, représentée par la Présidente

19 mars : Réunion du bureau

20 mars : Passation des documents et archives AMOPA 55 entre André Lagabe et la Présidente

29 mars : Rencontre entre Madame la Préfète Isabelle Dilhac et la Présidente

29 mars : Rencontre entre Madame la Directrice Académique Annie Derriaz et la Présidente
 10 avril : Assemblée annuelle de l'AMOPA 88 à Bruyeres, représentée par la Présidente
 12 avril : Assemblée annuelle de l'AMOPA 54 à Villers les Nancy, représentée par la Présidente

17 avril : Comité consultatif à 14h au lycée Margueritte à Verdun

02 mai : Réunion secrétaire-présidente (préparation diaporama Assemblée Annuelle)

06 mai : Réunion secrétaire-présidente

18-19 mai : Congrès de Lyon , la section Meuse représentée par Elie Bendelac
 22 mai : Comité consultatif et bureau, à 14h au lycée Margueritte à Verdun
 29 mai : Assemblée Annuelle de l'AMOPA 55, au lycée Margueritte à Verdun

29 mai : Cérémonie de la remise des médailles (promotions juillet 2012-janvier 2013) au lycée Margueritte à Verdun

04 juillet : Comité consultatif et bureau à 14h 30 au lycée Margueritte à Verdun

17 octobre : Assemblée annuelle de l'AMOPA 57 à Freyming, représentée par la Présidente

 $13\,novembre: Conférence « \ La résistance en Argonne » par Monsieur Lefèvre au lycée Margueritte à Verdun$

Repas convivial au lycée Alain Fournier à Verdun

13 novembre : Comité consultatif à 14h 30 au lycée Alain Fournier à Verdun

20 novembre : Réunion des quatre Présidents Lorrains à Nancy (coordonner les contraintes nationales)







Concours et bourses

- * Le comité regrette le manque d'intérêt pour les concours nationaux de la part des établissements scolaires, sans doute déjà trop sollicités. Il sera mené une réflexion au cours de l'année 2014.
- * La Présidente souligne le travail considérable qu'ont été les rédactions obligatoires du règlement intérieur de la section, du livre blanc pour valoriser le bénévolat au niveau national, de l'enquête sur les locaux utilisés et les adhésions, qui a permis toutefois d'obtenir une assurance nationale MAE (avec un agrément tourisme) sans frais pour nous.
- * Elle rappelle les difficultés rencontrées liées à la mise en conformité de la section avec les statuts nationaux(compte bancaire, signatures, etc.) Elle en profite pour saluer la persévérance du trésorier Gérard Petitjean.

La gestion n'a pas permis cette année de délivrer de bourses. Tout est normalisé à présent.

* Elle insiste sur les relations très courtoises et studieuses avec les Présidents Lorrains (réunions, Assemblées Annuelles, contacts)

Adhésions et abonnements :

Le nombre d'adhésions stagne malgré les relances. C'est un constat national. Il faudra se préoccuper du recrutement. Le même effort devra également se porter sur les abonnements à la revue nationale.

Rapport Financier présenté par Gérard Petitjean



AMOPA Section Meuse	Bilan financier : année 2013
DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Fonctionnement
Frais de bureau	Quote-part sur cotisations1 329,40 € Affranchissements
Décorations	Décorations
Cotisations abonnements Année 2012	Cotis. + abonnements 3 263,00 €
Action Jeunesse500,00 €	
Frais financiers29,30 €	
Frais divers	TOTAL 7 117,60€

BILAN FINAL

Balance = 558,88€ **CC**

CCP au 31-12-2012 = 1053,64€

En caisse au 31-12-2012 = 1612,52€

Monsieur LEBARS, contrôleur aux comptes, retenu et absent, a transmis son rapport d'approbation et donne quitus au trésorier. >>>>>>>>Vote du rapport financier : « POUR » à l'unanimité

PROJETS pour 2014:

*Partenariat:

La présidente annonce le soutien de la section à l'Association « 14-18 MEUSE » et donne la parole à sa Présidente Lyne Rousseaux, amopalienne présente dans l'assemblée. Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre Madame Rousseaux travaille en partenariat, à un Rassemblement de jeunes en 2016, anniversaire de la bataille de Verdun.

*Communication-relationnel-sorties.:

*Création d'une liste: La Présidente assure qu'elle s'attachera particulièrement à créer la liste des adhérents (non diffusable) afin de mieux communiquer: par courrier, par téléphone, certes, et par courriels.

*27 mars 2014 : Réunion des Présidents à TOURS : La section 55 sera représentée par sa Présidente

*17 et 18 mai 2014 : Sortie à PARIS sur la base de 30 personnes minimum, 322 € par personne

*20 au 24 mai 2014: Rencontre à VERDUN avec l'AMOPA des YVELINES en voyage en MEUSE *6, 7,8 juin 2014 : Congrès à NANTES : La section 55 sera représentée par sa Présidente

*13 juin 2014 : Histoire : Visite à VAUQUOIS (visite animée par notre ami Yves GEORGES)
*06 juillet 2014 : Concert : à la cathédrale de VERDUN (en lien avec l'AMOPA D'AUTRICHE)

*En sept 2014 : Patrimoine : Visite des églises du Sud Meusien en compagnie de Bernard PRUD'HOMME.

Interventions des représentants des sections 54 et 88 :

Il est ainsi fait état des effectifs des sorties touristiques, culturelles, et conviviales.

Interventions des personnalités:

Monsieur Marchal, ancien Inspecteur d'Académie de la Meuse, membre de l'AMOPA, fait part de sa fidélité et de la richesse que constitue notre section. Monsieur Michel de Chardon nous assure de son amitié et insiste sur les points communs qui existent au sein de nos associations. Il retrace les activités qui font les valeurs de l'ANMONM. Le Colonel Schwindt reconnaît le sens de nos engagements en évoquant aussi quelques points forts qui caractérisent les actions de la FNAM. Il est 12h 30 :L'ordre du jour étant épuisé, madame la Présidente lève la séance et invite l'assemblée à se rapprocher de la salle à manger pour un moment de convivialité.





e-Trésorier Le 9 avril 2014: Remise des Décorations en Préfecture dans le Sud Meusien (églises-cimetières)

e AMOPA 54 Nancy (Présidente)

Palmes Académiques Promotion du 14 juillet 2013

Officier:

- Mme Laurence Georges, Professeur des Ecoles au Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel
- M. Dominique Menoux, Médecin conseiller technique départemental à la D.S.D.E.N. de la Meuse
- Mme Nicole Pichon, Professeur des Ecoles à la Maison d'arrêt de Montmédy
- M. Jean-Claude Pugibet, Ingénieur d'études à la D.S.D.E.N. de la Meuse
- Mme Annie Bednarek, Directrice d'Ecole

Chevalier:

- Mme Sylvie Andres, Professeur Certifiée au Collège Robert Aubry de Ligny en Barrois
- M. Thierry Barbier, Principal du Collège Jean Moulin à Revigny sur Ornain
- Mme Isabelle Boucher, Principale Adjointe au Collège Louise Michel d'Etain
- M. Philippe Buchheit, Principal du Collège Les Cuvelles à Vaucouleurs
- Mme Ghislaine Collart, Adjoint Administratif au Collège Louis de Broglie à Ancemont
- Mme Hélène Collignon, Proviseure Adjointe au Lycée Margueritte à Verdun
- M. Emmanuel Dubois, Professeur Agrégé au Collège Jean d'Allamont à Montmédy
- M. Didier Fievet, Professeur Certifié au Collège Emile Carles à Ancerville
- M. Sébastien Forterre, Directeur du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Meuse
- M. Bernard Lefebvre, Adjoint Technique au Collège Les Avrils à Saint-Mihiel
- Mme Catherine Makon Makon, Principale Adjointe au Collège St-Exupéry de Thierville/Meuse
- Mme Marie-Jeanne Marquot, Professeur Certifiée au Collège Jean Moulin à Revigny sur Ornain
- Mme Agnès Pereira, Directrice de l'Ecole Maternelle Jean Errard à Bar Le Duc
- M. Jean François Rodzik, Principal du Collège Pierre et Marie Curie à Bouligny
- M. Frédéric Roger, Professeur certifié au Lycée Margueritte à Verdun
- M. Thierry Siredey, Professeur des Ecoles, Chargé de Mission à la D.S.D.E.N. de la Meuse
- Mme Marie-Ange Stevenson, Inspectrice de l'Education Nationale, D.S.D.E.N. de la Meuse
- Mme Marie-Josèphe Varnier, Professeur certifiée au Collège André Theuriet à Bar Le Duc



Palmes Académiques Promotion du 1er janvier 2014

Officier:

- Mme Evelyne Lavoisier, Proviseure Adjointe au Lycée Régional Alfred Kastler à Stenay
- M. Guy Navel, Principal au Collège Jean d'Allamont à Montmédy
- M. Jean-Paul Toussaint, Inspecteur chargé de Mission au Ministère de L'Agriculture

Chevalier:

- Mme Julia Beguinet, Professeur des Ecoles, Directrice à l'Ecole Primaire de Varennes en Argonne
- M. Lionel Chazal, Professeur des Ecoles, Directeur CMPP de la Meuse au Centre Médico-psychopédagogique de Bar Le Duc
- M. Jérôme Cremoni, Professeur certifié au Collège Saint-Exupéry à Thierville/Meuse
- Mme Catherine Damien, Professeur des Ecoles, Directrice à l'Ecole Elémentaire Edmond Laguerre à Bar Le Duc
- M. Dominique Scheidt, Professeur de Lycée Professionnel , Directeur Adjoint chargé de SEGPA au Collège Les Tilleuls à Commercy







LE 21 MAI 2014 : RENCONTRE AVEC L'AMOPA DES YVELINES EN VOYAGE EN MEUSE DU 20 MAI AU 24 MAI

Lors d'une rencontre avec notre agence de voyages à Verdun, nous apprenons que l'AMOPA 78 a fait appel à elle pour organiser le séjour sur Verdun.

Annie Bednarek prend contact avec le trésorier de l'AMOPA 78, Monsieur Claude Loubignac, afin de convenir d'une rencontre entre nos deux associations.

Des échanges par mail permettent de cadrer leur séjour. Madame Loubignac, épouse du trésorier, Lorraine d'origine, connaissant la région a suggéré le programme du voyage. Le groupe des Yvelines arrive en gare Meuse TGV le 20 mai à 10h, transféré en autocar à Verdun.

- Cette première journée était consacrée à la « Bataille de Verdun » : citadelle souterraine, Ossuaire et Fort de Douaumont, village de Fleury, tranchée des baïonnettes.
- La deuxième journée était vouée à « l'Architecture religieuse en Meuse et Meurthe et Moselle » : l'église gothique d'Etain, église et promenade à Hattonchatel, Montsec, la ville et l'abbaye des Prémontrés à Pont à Mousson. Cette soirée était réservée à notre rencontre : de chaleureux échanges, témoins de cet appétit de découvrir notre région et de partager, avec notre petite délégation des moments forts de nos activités respectifs, un moment de convivialité qui a été une réussite pour tous.
- Le troisième jour était destiné au « Bon Roi Stanislas » en les conduisant au château de Commercy, au musée de l'ivoire, aux carrières de pierre d'Euville, à la mairie d'Euville, et vers la fabrique de madeleines.
- La quatrième journée était consacrée à « la Renaissance » : églises de Génicourt, de St Mihiel, découvertes des façades Renaissance à Bar le Duc et la ville haute, « le Transi » œuvre de Ligier Richier dans l'église St Etienne.
- •Le cinquième jour avait pour thème « Verdun la religieuse » : vieille ville, cathédrale, ancien palais épiscopal, musée de la Princerie, citadelle haute, bibliothèque d'études,. Croisière sur la Meuse et visite de la fabrique de dragées Braquier. En soirée, tous regagnaient la gare Meuse TGV.

Un programme très dense et riche, bien accompagné par un guide durant tout le séjour. Les contacts sont établis et pourquoi ne pas imaginer un au revoir dans l'autre sens ?



Le 06 juillet 2014, CONCERT AUTRICHIEN A LA CATHEDRALE DE VERDUN EN LIEN AVEC L'AMOPA D'AUTRICHE

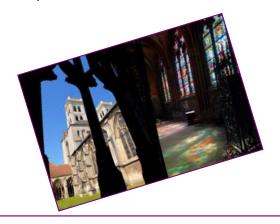
Il se trouve parfois de formidables occasions, de belles rencontres et d'une belle histoire. Monsieur Fritz Mairleitner, président de l'AMOPA d'Autriche, prend contact avec notre association meusienne. Il me confie que son gendre est français, qu'il est un de mes anciens élèves et que sa famille réside toujours à Verdun. Il me raconte qu'il a invité, en 2013, deux chorales de Luxembourg en tournée musicale à Vienne et en Basse-Autriche avec un grand concert final sous le haut patronage des ambassadeurs de la République Française et du Grand-Duché de Luxembourg au Palais Clam-Gallas de Vienne sous le titre « Rendezvous des Chœurs » avec la «Wiener Sängerrunde », un chœur mixte viennois très réputé. Dans l'échange, il annonce qu'il prépare avec M. Claude Reckinger, le président de la chorale Sainte Cécile d'Ospen au Luxembourg, une tournée musicale au Luxembourg et en France du 5 au 13 juillet 2014. Une courte visite de Verdun fait partie du programme. Pourquoi ne pas tenter de se retrouver? Il n'en fallait pas d'avantage pour qu'une rencontre entre nos deux AMOPA se réalise. malgré la période estivale et les délais un peu courts.

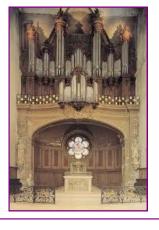
La journée du dimanche 6 juillet se prolonge donc à la cathédrale de Verdun. Il est 17 heures. Le Chœur, la «Wiener Sängerrunde », chante un concert à la mémoire des innombrables victimes de la Première Guerre Mondiale. Le programme de musique sacrée, qui nous était présenté, avait déjà été proposé à la cathédrale St Etienne de Vienne. Il comportait des motets et était accompagné par un organiste de renom M. STRASSI Junior.

Ce Chœur était accueilli pour la première fois par l'Association Culturelle de la Cathédrale de Verdun, ACCV, en cette année du centenaire. La cathédrale était comble et de nombreux Amopaliens et amis étaient présents. Ce fut un enchantement en dépit de lorage qui sévissait sur la ville. C'était tout simplement magnifique.

Notre délégation a pu dialoger en toute sympathie, en tentant quelques phrases en allemand. Monsieur Fritz Mairleitner, quant à lui, parlait notre langue à la perfection. Nous sommes invités à découvrir Vienne en leur compagnie si nous envisageons un voyage en Autriche: belle perspetive!!!!!!

Une superbe rencontre et un beau souvenir!







Annie Bednarek

SORTIE: Le 18 juin 2014, dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918, la section AMOPA 55 s'est rendue sur le site de VAUQUOIS, Un village meusien anéanti dans la tourmente de la grande guerre.



Le village avant la tourmente

Verrou stratégique et observatoire de premier ordre, la « Butte meurtrie » a été l'enjeu de combats acharnés qui ont bouleversé à jamais le paysage. Après la meurtrière bataille des frontières dans les tout derniers jours du mois d'août, les 170 habitants de VAUQUOIS quittent leur village désormais situé dans la zone des combats. Ils emportent avec eux l'essentiel, de quoi subsister, vivre quelques semaines, voire quelques mois loin de leur domicile et s'efforcent de trouver quelque cachette secrète pour y placer des documents personnels ou des objets précieux qu'ils espèrent récupérer très vite, lorsque la guerre sera terminée. A Noël, ils seront de retour, pensent-ils. Ils jettent un dernier regard sur ces lieux familiers et surtout sur ces champs qui ne sont pas encore moissonnés et ferment soigneusement la porte à clef pour prendre le chemin d'un exode qui durera, mais cela ils l'ignorent encore, plus de quatre longues années. Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé et les « Grimpelets », c'est le sobriquet qui leur est amicalement donné par les habitants des villages voisins, sont impatients de regagner leurs terres reste très dangereuse. Il leur faudra attendre encore de longs mois, le temps pour l'armée américaine de démilitariser le site et de le débarrasser de débris de toute sorte, armement, ferrailles tordues,

plaques de béton, munitions non explosées, ossements même. Ce n'est qu'en mai 1919 que les premiers habitants sont autorisés à revenir « chez eux ». Ils sont anéantis par ce qu'ils découvrent alors de ce qui reste de leur village presque deux fois millénaire. Le général Céleste DEPREZ, natif de VAUQUOIS et brillant polytechnicien, un des tout premiers à revenir sur le terrain, a livré ses impressions : « Je croyais savoir à peu près, d'après les renseignements que j'avais reçus, ce que j'allais trouver. Tout cela est bien loin de la réalité. Un bouleversement incroyable et, chose extraordinaire, aucun débris, rien qui puisse indiquer qu'il y a eu là des maisons, un village. J'ai grand peine à repérer à peu près dans les entonnoirs l'emplacement où se trouvait la maison que les miens habitaient depuis quatre générations. Et le cimetière où ils reposaient ! Leurs tombes ! Aucune trace. Ne disons rien. Il n'y a pas de mots qui puissent dire ce que j'ai éprouvé là. » De VAUQUOIS, il ne reste rien ! Quelques gros blocs de pierre épars, provenant peut-être de l'ancienne église, gisent au fond des cratères. La végétation a disparu : plus de trace des cerisiers et noyers séculaires qui faisaient la réputation du village avant la grande tourmente, même plus un brin d'herbe. C'est un paysage lunaire où la roche, cette gaize grisâtre spécifique à l'Argonne, est à nu. L'église, l'école, la maison commune, la boulangerie, ces demeures typiques des villages lorrains, les pierres tombales du cimetière, toutes ces marques du passé, témoins des activités et de la vie quotidienne de dizaines de générations, rien ne subsiste. Tout a été anéanti, pulvérisé. La butte, au sommet de laquelle était perché le village, a été éventrée, coupée en deux sur toute sa longueur par une succession de cratères aux parois verticales, qui, à l'Est et à l'Ouest, ont près de 50 mètres de profondeur. C'est sans doute un exemple unique dans l'histoire que celui de cette agglomération qui a été comme engloutie, sans quasiment laisser de traces. Il arri

Un verrou stratégique.

Pourquoi cette violence extrême dans les combats, cette lutte inhumaine qui a duré quatre ans et deux jours, cet acharnement à vouloir conquérir puis à se maintenir sur ces quelques hectares qui ont conduit à l'anéantissement total d'un village? A l'Est du massif Argonnais, entre Argonne et la rive gauche de la Meuse, la Butte de VAUQUOIS, du haut de ses 290 mètres, est considérée par les états-majors des deux camps comme un observatoire de premier ordre, mais surtout comme un verrou stratégique d'une importance capitale. Elle domine les vallées de l'Aire et de son affluent, la Buanthe, un couloir d'invasions qui a vu passer, au fil des siècles, une quarantaine de peuples attirés par les richesses de l'hexagone, des Huns d'Attila aux Prussiens de Brunswick en 1792, des Normands arrê-

tés au pied de la butte en 888 par le Roi Eudes, aux Croates pendant la Guerre de Trente Ans pour finir par les Allemands en 1914 et à nouveau en 1940. Celui qui contrôle la colline en 1914 peut donc suivre et commander l'axe de circulation, route et voie ferrée, cordon ombilical qui mène de Paris à Verdun, en passant par Châlons-sur-Marne et Sainte-Menehould, et permet de ravitailler la plus importante place fortifiée de l'Est de la France qui regroupe près de 400 000 combattants. De ce magnifique observatoire qu'est la Butte de VAUQUOIS, les Allemands peuvent surveiller le trafic et bombarder les trains lorsqu'ils passent à la boucle d'Aubréville.

Le 1^{er} septembre 1914, la 5^{ème} armée, après avoir traversé la Meuse, se lance à la poursuite de la 3^{ème} armée française qui effectue un repli stratégique tout en livrant de sévères combats d'arrière garde. Le 3 septembre, VAUQUOIS est conquis une première fois. C'est à ce moment que les habitants prennent le chemin de l'exode comme leurs ancêtres l'ont fait à de multiples reprises. Seuls quelques vieillards et une dizaine de femmes et denfants refusent d'évacuer le village déjà bien endommagé. A partir du 6 septembre, après le célèbre ordre du jour de Joffre : « Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que reculer. », et la bataille de la Vaux-Marie, l'armée allemande se replie au nord de l'Argonne, les Français, le 15, reprennent VAUQUOIS en ruines qui flambe sous les obus ennemis. Mais le 22 de ce même mois, les Allemands repartent à l'offensive et, le 24, à l'aube, après un court combat et de lourdes pertes (50 morts et 120 blessés), repoussent les soldats du 82^{ème} RI et se rendent à nouveau maîtres de la Butte, mettant en place une organisation défensive sur la pente du versant sud.

Octobre 1914-mars 1915: les grands assauts pour reconquérir VAUQUOIS.

Très vite l'état-major français prend la mesure des conséquences de la perte de cette position clé. Il est absolument nécessaire de la reprendre et le général MICHELER, commandant le 5^{ème} CA, reçoit l'ordre de lancer une opération destinée à s'emparer des positions allemandes de Boureuilles et VAUQUOIS. Ces premiers assauts vont durer trois jours les 28, 29 et 30 octobre 1914 dans des conditions climatiques difficiles et après une préparation d'artillerie notoirement insuffisante. Ils ne donnent aucun résultat si ce n'est de lourdes pertes : près de 650 hommes sont mis hors de combat.

De nouvelles tentatives, dont un assaut de nuit, sont lancées les 8 et 9 décembre. Ces attaques sont des échecs complets mais on recommence du 20 au 24 du même mois sur un front plus élargi, de VAUQUOIS à la côte 263 en forêt d'Argonne pour un résultat identique. Les assauts destinés à percer le front en janvier puis février 1915, avec de nouveaux régiments, ne seront pas plus efficaces mais mettront en œuvre de nouvelles techniques de préparation avec le creuse-

ment des premières galeries de mines sous les positions ennemies, à mi pente, où était la première ligne allemande et non sur le plateau. Ce sont les prémices de la guerre souterraine.

Le 17 février, les 31^{ème} et 76^{ème} RI parviennent au sommet, dans un village totalement en ruine, mais sont repoussés une nouvelle fois, perdant 1 140 tués et blessés. Les Allemands mettent à profit les périodes de calme relatif pour continuer la fortification en reliant les caves par des boyaux souterrains. Afin de prépa-

rer l'attaque suivante, le dispositif français est renforcé par l'arrivée de nouvelles batteries d'artillerie et de deux canons de marine de 270.

Le dimanche 28 février, à 09 h 15, débute, par une intense préparation d'artillerie, l'assaut qui permettra enfin aux Français de reprendre pied au sommet. Il va durer jusqu'au 4 mars mais les soldats ne peuvent dépasser la Rue des Juifs, du côté sud de l'église, les Allemands conservant le cimetière et les pentes du versant nord vers Varennes. En quatre jours de combat, la 10ème DI a perdu 2 500 hommes. Parmi eux le soldat Henri COLLIGNON, ancien préfet et secrétaire général de la présidence de la République, qui s'est engagé comme simple soldat au 46ème RI dès le premier jour de la mobilisation. Il est fauché par des éclats d'obus en voulant porter secours à un camarade blessé. Son corps est inhumé parmi ses camarades qui l'avaient surnommé « le second La Tour d'Auvergne », au cimetière militaire de la Maize à VAUQUOIS. Le 8 mars le Général VALDANT rend hommage aux hommes qui ont repris le plateau. Il dit « combien il est heureux et fier de commander de telles troupes. Avec elles, on n'a rien à craindre et



l'on peut tout oser. Lorsqu'une division a fait ce que vient de faire la 10^{eme} Division à VAUQUOIS, on peut dire qu'elle a écrit dans l'Histoire une des plus belles pages de gloire.»

L'abominable guerre des mines : 1915-1918

La guerre de position s'installe et le front est désormais figé au sommet de la Butte. Les deux tranchées ne sont qu'à quelques mètres l'une de l'autre. Les combats acharnés se poursuivent par des tirs sporadiques, des jets de grenades, l'explosion d'obus lancés par des minnenwerfers ou des crapouillots, parfois au corps à corps permettant de conquérir quelques mètres qui sont aussitôt perdus. Les adversaires consolident leurs tranchées de première et deuxième lignes, creusent des boyaux de communication, des abris souterrains et aménagent les arrières. Le 6 juin 1915, VAUQUOIS brûle : une compagnie spéciale des sapeurs pompiers de Paris a projeté sur l'ennemi 3 000 litres de pétrole pour préparer l'attaque d'un bataillon du 31^{ème} RI. Ce premier essai d'utilisation d'un lance-

flammes tourne au fiasco et l'incendie se propage dans les lignes françaises occasionnant un début de panique dont ne peut pas profiter l'ennemi.

C'est aussi à compter de la mi-mars que l'on prend conscience, de part et d'autre, que la situation est figée en surface. On décide alors de continuer la lutte en s'enterrant, pour tenter de percer le front par une guerre souterraine. On commence dès lors à ouvrir, au sommet, et à partir des tranchées de première ligne, des galeries de mine. C'est le début de l'angoissante guerre des mines qui prend ici des proportions inouïes aboutissant à la disparition du village. De mars 1915 à avril 1918, on recense 519 exposions de mines, 199 allemandes et 320 françaises, de quelques kilos de poudre destinées à déclencher l'effondrement des rameaux d'attaque de l'adversaire, à d'énormes charges de plusieurs dizaines de tonnes qui provoquent ces énormes bouleversements de surface. Dans les deux camps, les techniques utilisées sont relativement similaires. A partir des tranchées de première ou deuxième ligne, les pionniers ou sapeurs du génie creusent des puits verticaux qui mènent à des galeries horizontales ou en pentes lesquelles se

prolongent jusque sous les positions ennemies. Une chambre d'explosion, fourneau de mine que l'on bourre d'explosifs, est aménagée à l'aplomb de l'ennemi. La galerie d'accès est alors rebouchée pour éviter le souffle et concentrer l'explosion à la verticale. La profondeur et les charges augmentent progressivement. Le 15 novembre 1915, les Allemands ouvrent à l'extrême ouest une galerie pour prendre les Français par le flanc et à une grande profondeur. Elle est bourrée de 60 tonnes de "Westphalite" et explose le 14 mai 1916 provoquant un entonnoir impressionnant de 80 mètres de large et 20 mètres de profondeur. Les 1^{ère} et 2^{ème} lignes françaises ont disparu, l'explosion a provoqué la mort ou la disparition de 108 hommes Pour les combattants des deux camps, cette guerre des mines est une épreuve redoutable : dans la tranchée, c'est l'angoisse de l'attente, l'inquiétude du silence qui précède une explosion qui peut survenir à chaque instant. Sous terre, c'est la menace de l'effondrement ou de l'asphyxie par les gaz mortels dégagés par les explosions et qui s'infiltrent par les failles et se répandent dans

les galeries. Au fur et à mesure des mises en œuvre des mines et de la destruction des premières lignes, le front s'élargit pour atteindre l'écartement qu'il présente de nos jours, les premières lignes sont séparées par une succession d'entonnoirs infranchissables.

Un casernement souterrain

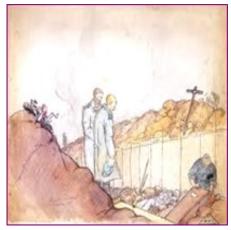
Les Eparges, la Haute Chevauchée, la Butte 108 à Berry au Bac, Vimy, d'autres sites de la Grande Guerre ont connu la guerre des mines. Mais à VAUQUOIS, elle a pris une dimension particulière, faisant disparaître un village et le remplaçant par une immense cité souterraine. Durant 4 ans, dans chaque camp, des milliers d'hommes, pionniers allemands ou sapeurs du génie ont creusé jour et nuit, transformant la Butte en une gigantesque fourmilière. Du côté français, et grâce à l'action de l'Association des Amis de Vauquois, on peut encore accéder à des abris d'infanterie, au poste de commandement des officiers du génie et à S', une galerie de mine qui a été déblayée et ouverte à la visite il y a quelques années. Mais le plus impressionnant se situe sous le versant nord où les Allemands ont aménagé, sur 2 niveaux, entre 6 et 50 mètres, une véritable caserne souterraine : près de 18 kilomètres de galeries, 184 salles spécialisées, chambrées, cuisines, centrales électriques, central téléphonique, hôpital, installation de pompage, toute une infrastructure, dont une petite partie est ouverte à la visite, qui permettait à 2 000 combattants de vivre pendant plusieurs semaines.



Les entonnoirs, la roche à nu, le village a disparu...

Les Allemands ont projeté, dans la dernière année du conflit, de faire disparaître la Butte et commencé le percement de trois galeries profondes descendant jusqu'à 100 mètres. Ils avaient envisagé de placer, à l'extrémité de chacune, des charges de 250 tonnes d'explosifs. Au printemps de 1918, ils renoncent à ce projet compte tenu de l'évolution des techniques d'observation par avion ou ballon. VAUQUOIS a perdu son intérêt stratégique mais les combats se poursuivent. La dernière mine française explose le 21 mars 1918, l'ultime camouflet allemand, le 9 avril, provoquant un ultime entonnoir dans ce paysage lunaire. La guerre continue en surface et en juin 1918, le commandement français donne l'ordre de replier tout le matériel et d'obstruer les galeries par des barbelés et sacs de terre. Des divisions italiennes et françaises sont en ligne à partir de l'été 1918 avant d'être relevées par la 35ème D.I américaine. C'est à elle que revient la mis-

sion de libérer l'Argonne et VAUQUOIS. L'opération débute le jeudi 26 septembre 1918 par un formidable bombardement des positions allemandes. Après un bref combat, les derniers défenseurs sont pris à revers par les chars alliés et faits prisonniers. C'est un village disparu qui a été libéré!



La renaissance de VAUQUOIS.

Dans un premier temps, l'Administration décide de classer la commune en zone rouge, estimant que la reconstruction et la remise en état des champs est impossible. Les premiers habitants font appel au Général DEPREZ qui intervient auprès du préfet de la Meuse lequel autorise leur installation, dans des baraquements provisoires, au pied de la colline, et fait procéder à la remise en état des terres cultivables par des prisonniers allemands. Le village sera reconstruit au pied de la Butte qui, elle, sera laissée en l'état puis classée Monument Historique. Mais il faut trouver de l'argent et le Général DEPREZ s'adresse à la ville d'Orléans. Un grand nombre de jeunes Orléanais sont en effet tombés à VAUQUOIS et en Argonne et beaucoup sont inhumés dans les cimetières de la Maize. Le 25 août 1919, le conseil municipal de la ville vote une délibération permettant à Orléans d'adopter la commune de VAUQUOIS. Une souscription est ouverte et les aides financières et matérielles arrivent rapidement. En 1920, on recense 42 habitants hébergés dans une dizaine de baraquements provisoires. Ils s'activent dans les champs et servent de guide aux nombreux pèlerins qui commencent à affluer sur les champs de bataille.

Au sommet de la Butte, le monument commémoratif, hommage aux combattants et morts de VAUQUOIS, a été érigé grâce à une vaste souscription. Inauguré le 20 juin 1926, en présence du président POINCARÉ et de milliers d'anciens combattants, il évoque les combats acharnés pour la possession de ce lieu où des milliers d'hommes ont fait le sacrifice de leur vie. Contrairement aux neuf villages « Morts pour la France », Fleury, Douaumont, Ornes, ..., VAUQUOIS a bien été reconstruit mais nombre d'habitants ne sont jamais revenus et la guerre a amplifié le déclin démographique amorcé au 19^{ème} siècle. Il compte aujourd'hui 25 habitants, attachés à leur site et qui sont la preuve que le village n'a pas entièrement disparu.

Par une convention signée en juillet 1988, l'Etat a concédé à l'Association « les Amis de VAUQUOIS » les 45 hectares de la Butte en vue de la conservation du site en son état et de l'édification des générations actuelles et futures. Grâce aux études sur le terrain, aux travaux de restauration et dentretien, d'aménagement et de mise en valeur, l'Association propose des visites guidées des installations en surface et souterraines. En cette année du centenaire, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à se rendre à VAUQUOIS pour mieux appréhender la réalité d'un conflit qui, meusiens.

ici, a laissé des traces indélébiles dans le paysage. Parmi eux, les Amopaliens marnais et Yves Georges (Vice Président AMOPA 55)



Bibliographie: La Butte meurtrie, VAUQUOIS la guerre des mines 1914-1918,

Œuvre collective des « Amis de Vauquois ». Nous autres à VAUQUOIS. André PEZARD

Bulletins de l'Association « les Amis de Vauquois »

Photos: propriété « des Amis de Vauquois »

Réunions et activités de l'année 2014

Vue aérienne de la butte dans son état actuel

08 janvier : Rencontre Présidente et Mme DIHLAC Préfète 13 oct. : Rencontre Présidente et Mme la Préfète DIHLAC en vue

21 janvier : Réunion Présidente - Trésorier de la cérémonie 2015. 19 février : Réunion Comité-Bureau 22 oct. : Sortie: LACHALADE-VALMY 25 février : Réunion Présidente-Secrétaire 24 oct. : Réunion Présidente-Trésorier

27 mars : Journée nationale des Présidents à TOURS 05 nov. : Assemblée annuelle AMOPA 88 EPINAL(Présidente) 01 avril : Réunion Présidente-Secrétaire 09 nov. : Salon du livre d'Histoire au Centre Mondial de la Paix 09 avril : Assemblée annuelle BAR LE DUC (matin) 11 nov. : Participation de la Présidente aux commémorations à

: Cérémonie des remises de médailles en Préfecture (après-midi) 09 avril

DUN

12 mai : Réunion Présidente-Secrétaire

naux

: Echange, rencontre AMOPA 55-AMOPA 78 à VERDUN 21 mai

6-7-8 mai : Congrès à NANTES (Présidente)

18 juin : Sortie: VAUQUOIS

03 juillet : Réunion Présidente-Secrétaire

06 juillet : Concert cathédrale de VERDUN-AMOPA Autriche 10 sept. : Réunion Comité/Bureau Lycée Margueritte

URS NATIONAL 2014-2015 24 nov. : Lance-

DOUAUMONT et VERment des Concours Natio-

12

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Le 23 octobre 2014, notre cher et dévoué secrétaire, notre ami ELIE BENDELAC nous a quittés.

Elie nous laisse tous, parents, proches, amis, collègues dans une grande tristesse.

Elie était une figure meusienne reconnue: les témoignages en sont des révélateurs marquants.

Elie était attaché aux valeurs humanistes et républicaines, capable de rassembler les personnes différentes autour d'une cause commune.



Elie était sensible aux difficultés rencontrées au cours de l'année 2013 marquée aussi par la disparition brutale de notre ami Claude HENON, figure meusienne aussi, Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques, vérificateur aux comptes puis trésorier, attaché à la bonne gestion de notre section avec rigueur, bonne humeur et humour.

Elie était officier de l'ordre des Palmes Académiques et répondait à la devise de l'AMOPA « Servir et Partager » Secrétaire dévoué, concepteur des diaporamas illustrant nos assemblées annuelles, réalisateur du bulletin annuel AMOPA 55, gardien respectueux de la nappe violette des grandes occasions, Elie était un des mâts de notre bateau AMOPA 55.

Homme de parole, Elie savait « servir et partager » avec son grand cœur, toujours dans les actes, avec beaucoup d'élégance et de courtoisie. Claude et Elie , vous êtes et vous serez , dans nos cœurs et dans notre quotidien toujours présents.

Avec une vive émotion , particulièrement affectée.

La Présidente AMOPA 55

En Passant par l'Argonne.....et la Marne

Quel bel automne! Mais, ce 22 octobre, brrr! Le froid piquant nous surprend. Nous traversons l'Argonne, admirant à notre gré les villages au charme reposant et à l'architecture originale sous un pâle soleil qui ravive les couleurs tendres des bois et des prairies. Mais où nous emmène cette promenade?

Dans la vallée de la Biesme à l'entrée du village de Lachalade. Dans un site grandiose, propre à la méditation nous découvrons :

L' Abbaye de LACHALADE





A notre arrivée, c'est Pierrette Ubbiali, notre guide, avec son sens inné de la convivialité qui nous accueille autour d'une petite collation. Vite et avec passion, elle nous entraîne dans le passé de l'Abbaye.

Une longue histoire:

Vers 1120, deux moines bénédictins, Robert et Ricuin cherchent plus de solitude et une vie austère. Ils quittent leur abbayeSaint-Vanne à Verdun et s'installent dans ce lieu désert appelé La Chalade. En 1124, Robert est élu abbé de labbaye de Beaulieu et Ricuin, avec plusieurs moines, fonde un modeste oratoire. Les quelques cabanes deviennent le point de départ d'une fondation cistercienne. La règle de Saint-Benoît est strictement observée. Les moines allient travail et prières. Ils construisent eux-mêmes leur monastère et choisissent le dépouillement et la simplicité Ils développent tuileries et verreries forestières.

L'abbaye se développe rapidement grâce à de généreuses donations. En 1147 commence la construction de l'église qui sera consacrée en 1136. Les jeunes nobles affluent ainsi que des personnages importants. Il y eut jusqu'à 300 religieux. Le cloître est refait en 1678 (seule partie du bâtiment encore bien conservée). Salle du chapitre, infirmerie et dortoir sont restaurés en 1680.

Le XVIII^{eme} siècle est un lent déclin. Il y a peu de vocations monastiques. Les moines ne sont plus qu'une dizaine quand éclate la Révolution française. Les bâtiments conventuels sont vendus et la commune devient propriétaire de l'église.

En dépit des vicissitudes de l'histoire et du temps, l'église a résisté grâce à la détermination de l'abbé Chaput. En 1862, il obtient le classement de l'église au titre des monuments historiques. Les deux guerres mondiales causent beaucoup de dégâts. La Î^{re} provoque la destruction des vitraux, la perte du mobilier, de trois travées sur cinq de la nef et des dommages à la toiture. A peine restaurée, le 14 mai 1940, sous les bombardements allemandş toiture, charpente et voûte s'effondrent. Les réparations ne s'achèvent qu'en 1968.

Visitons l'église:



Elle est construite en briques et en pierres de la région. Les restaurations successives ont su lui conserver son aspect primitif, remarquable pour son austère sobriété et l'impression de grandeur qui se dégage dès que l'on franchit le seuil. Contre l'un des murs, trois pierres tombales de chevaliers du XIV ène siècle semblent nous attendre. On observe un cœur pentagonal inondé de lumière par de hautes fenêtres et flanqué de part et d'autre de chapelles qui forment les bras du transept dont les chapiteaux sont couverts de feuillages. La clé de voûte de la croisée est remplacée par un trou de cloche. Dans la travée sud, se trouvent une armoire et une piscine. Le fond de la nef est éclairée par une rosace du XVI ène siècle venant de l'abbaye Saint Vanne de Verdun. L'entrée se fait par l'aile gauche du transept, à droite, une porte donnait autrefois sur les bâtiments conventuels. Là, Mme Chaban Delval une des propriétaires a

bien voulu nous recevoir et nous faire visiter ce qui était autrefois, l'ancienne sacristie, la salle capitulaire, la cuisine. Merci à elle, à Mme Ubbiali et à l'association des amis de l'église abbatiale de Lachalade créée en 1989. ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent pour la sauvegarde de ce magnifique patrimoine.



ayant choisi la mauvaise chaise, se retrouve les quatre fers en l'air. Ouf! Rien de cassé. Mais il nous faut penser à la visite de l'après midi. Rendez-vous au Musée de Valmy.

Le célèbre moulin de VALMY



Il est le symbole de la victoire psychologique, décisive, de l'armée française pendant les guerres de la Révolution. Le 20 septembre 1792, l'armée prussienne commandée par Brunswick essaie de marcher sur Paris. Les généraux français Kellerman et Dumouriez réussissent à stopper l'avance prussienne près de Valmy. Cette victoire a permis la proclamation de la République le lendemain.

Entrons dans le musée.

Une fois l'entrée de la boutique de souvenirs passée, nous pénétrons dans le couloir du temps. Un repère chronologique sous forme de frise en verre allant de 1788 à 1802 s'étale sur les deux murs. A chaque étape sont associées des périodes marquantes de l'histoire. Danton, Robespierre, Kellerman et d'autres nous fournissent en personne les premières explications. Chaque rencontre virtuelle renvoie à une alvéole correspondante dans laquelle des écrans tactiles apportent des informations précises sur tel ou tel événe-

ment : préparation de la guerre, conséquence en France et en Europe mythe de Valmy. Petit à petit, nous arrivons près du canon de Gribeauval et le moulin en surplomb se dévoile enfin à travers une immense baie vitrée. Nous voici dans la salle de la bataille. Sur une maquette en relief sont projetés des effets vidéos permettant de comprendre les différents mouvements des forces en présence le 20 septembre 1792. Une voix off nous explique le déroulement de la journée alors que les odeurs de poudre à canon sont diffusées.

Goethe présent à Valmy aurait dit : « D'aujourd'hui et de ce lieu date une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité. » Ce musée, dans un concentré de nouvelles technologies, nous a replongés le temps d'une visite dans le bouillonnement révolutionnaire. Nous avons apprécié son approche très pédagogique. Et c'est dans ce site prestigieux que nous nous séparons après une agréable et enrichissante journée.



Josiane Petitjean Photos: André Hilger

Le 10 octobre: Une journée spéciale sur le thème de la renaissance dans le Barrois

Cette journée était animée par notre guide Monsieur Prud'homme professeur d'histoire, conservateur et passionné.

Notre petit groupe amopalien a été à l'écoute, tant la découverte de l'architecture et la sculpture religieuses dans le sud meusien fut une véritable révélation



<u>Nubécourt: L'église Saint Martin</u>, de style gothique, compte une nef aveugle à collatéraux et une abside pentagonale. Une salle de défense est aménagée au-dessus du chevet et une embrasure rectangulaire est conservée sur la façade sud de la tour clocher, témoignant de la fonction traditionnelle de refuge des églises. La population du village y fut enfermée par les troupes allemandes en septembre 1914. L'église compte en son chœur des vitraux remontant approximativement en 1892, lesquels conservent un grand nombre de vestiges anciens. L'église renferme également le tombeau Du Hautoy où reposent Georges Frédéric Du Hautoy, seigneur de Nubécourt-Bulainville et ses deux épouses.

La dalle funéraire de François Du Hautoy rappelle le rôle prépondérant de cette famille dans la région.

Sépulture de Poincaré:

Au pied de l'église nous découvrons le cimetière de la famille Gillon où reposent les descendants Gillon et le **Président Poincaré** décédé le 15 Octobre 1934. Une simple plaque ovale en marbre blanc rappelle la présence du corps de celui «qui a bien mérité de la patrie ». Ce carré privé du cimetière contient une vingtaine de sépultures dont la plupart sont surmontées de plaques de marbre ovoïdes ; l'ancien Président a le droit à deux plaques ca il est inhumé avec sa femme Henriette : la tombe se trouve au premier plan.





Lisle en barrois visite de l'église et du cimetière :

Nous commençons à interpréter l'architecture grâce aux talents pédagogiques de Monsieur Prudhomme. L'église paroissiale actuelle de Lisle-en-Barrois fut un lieu de pèlerinage à Saint-Christophe et à Saint-Fiacre. Le cartulaire de l'abbaye contient une attestation faite par devant notaire, en date du 26 août 1632, d'une guérison miraculeuse:

« Un nommé François Certain, notaire à Bar, atteste qu'il a esté guéri par l'intercession de saint Fiacre, posant en l'église de Lisle-en-Barrois, d'un mal de genouil qui le travaillait depuis 12 ans, mal jugé incurable par tous les chirurgiens, qui avaient opiné à lui couper la jambe. »



Église Saint-Louvent de Rembercourt-aux-Pots:



On peut s'étonner de la présence d'une église aussi vaste dans un si petit village. C'est ignorer qu'au Moyen Âge, l'église était un lieu de pèlerinage important consacré à Saint Louvent. La peste de 1635 amorce son déclin qui va s'amplifier avec la guerre de Trente ans. Sur la façade occidentale on peut distinguer deux styles bien marqués. Le plus ancien correspond au gothique flamboyant et le second à la première Renaissance. On constate sur les contreforts, un changement de style, entre le premier et le second niveau. Le mur de fond du porche, sur lequel se trouve le portail principal, doit dater des années 1520. Au second niveau, au-dessus du grand portail et communiquant avec la nef se trouve un grand occulus qui est une ancienne rose qui semble doit dater de 1520-1530. La façade extérieure de la salle située au-dessus du porche central a été réalisée dans le style Renaissance au XIX^e siècle. Le modèle d'arc du grand portail se retrouve sur la façade de la collégiale Saint-Pierre de Bar-le-Duc et date de 1513-1520. Sur cette façade devait se trouver les blasons de Philippe de Gueldre et d'un duc de Lorraine, René ou Antoine .Sur les huit contreforts actuels, les quatre de la façade occidentale ont d'abord été réalisés, les quatre autres situés de part et d'autre ont été ajoutés pour assurer la stabilité des tours quand le projet a été

modifié. On a alors entrepris de construire la frise du deuxième niveau dont le style est « renaissance » mais avec des traces de « style gothique ». Pendant la Première guerre mondiale, les combats de Vaux-Marie vont entraîner des dégâts importants. On couvre provisoirement l'église en 1915. L'architecte André Ventre fait en 1917 un devis pour la restauration de l'église. En 1927, le conseil municipal, appuyé par Raymond Poincaré, se plaint de l'état de l'église auprès du ministère des Beaux-Arts. Les travaux de restauration sont terminés en 1934.

Des vitraux modernes ont été posés en 1935. En 1988, on signale que la toiture de l'église laisse passer l'eau. Une statue deSaint-Antoine, classée, est détruite.







. Les Hauts De Chée



Nos visites se prousuivent avec autant d'intérêt et de découvertes. L'église Saint Michel de Condé-en-Barrois est classée, ainsi qu'une partie du cimetière. Généralement associés à la présence d'un cimetière, les graffiti aux murs des églises restent cependant encore mystérieux. Ils semblent remonter au XVI° siècle pour disparaître au XIX° siècle, époque à laquelle les cimetières furent éloignés et permirent des tombes individuelles. Très abondants ici, les graffiti apparaissent à hauteur d'homme jusqu'au bas des murs. Les incisions sont parfois profondes, très soignées ou superposées, coloriées même. Nous pouvons remarquer un certain nombre de symboles chrétiens, ainsi que des croix de Lorraine, des monogrammes et patronymes, des dates, un cavalier, un oiseau, une fleur de lys, et surtout des chaussures.

En effet, dans la commune et alentour, existaient beaucoup de cordonniers et sabotiers aux XVII° et XVIII° siècles. <u>Villotte-devant-Louppy</u>

Dans les années 1900, Alcide Bister, maire de Villotte-devant-Louppy et industriel, décide de se lancer dans la fabrication des produits en ciment. Il pensait reproduire des animaux en pierre reconstituée. Grâce à l'intervention du sculpteur animalier Jean Prosper Lecourtier, originaire de Gremilly, ils réalisent des lionnes et deux vaches grandeur nature. Comme il n'arrivait pas à les vendre, il fit installer les lionnes et une vache dans son château de Revigny et l'autre vache fut offerte en 1903 à Villotte. Celle-ci affiche très bien le caractère rural de nos villages, havre de paix où pâturent tranquillement les vaches meusiennes; tout comme aujourdhui encore.





Louppy le Château: La chapelle Sainte-Anne et anciennes pierres tombales Fondée en 1381 par le seigneur de Louppy, cette chapelle à nef unique fut entièrement reconstruite aux XV^e et XVI^e siècles. Elle est précédée d'un porche charpenté en auvent dans le style des maisons de l'Argonne. L'ancien cimetière autour fut utilisé jusqu'en 1853. La plupart des tombes ont été déterrées, abandonnées ou placées contre les murs de la chapelle. Elles donnent un aperçu varié et intéressant de l'art funéraire régional du XVI^e au



Eglise Saint-Étienne de Bar-le-Duc :

Située place Saint-Pierre dans la ville haute de Bar-le-Duc, l'église Saint-Étienne est un bel exemple de monument de type gothique flamboyant (on note tout de même certains omements de la Renaissance). Elle abrite quelques objets d'art de la même époque. En 1889 elle est classée au titre des monuments historiques. C'est en 1315 que le comte Edouard 1^{er} de Bar érige à cet emplacement, auparavant occupé par une chapelle, une collégiale desservie par un collège de chanoines. La surélévation de l'édifice lors des phases d'agrandissement est visible sur les piliers de la nef partant de la croisée des transepts : des anneaux à feuillages au milieu des piles sont en fait les chapiteaux initiaux de la première église. La guerre de Cent Ans fait subir de lourdes conséquences à l'édifice. Durant le XV^e siècle il sera plusieurs fois remis en état. Entre 1513 et 1520, sous le règne du duc Antoine de Lorraine, la façade est élevée.



Comme de nombreuses églises de la région, elle est bâtie sur un type halle où les collatéraux sont aussi hauts que la nef centrale, lui conférant ainsi une grande clarté. Une difficulté de terrain instable impose une organisation asymétrique visible sur la façade et dans les collatéraux : ainsi, les fenêtres gauche montrent-elles un plus grand élargissement et une décomposition en deux baies alors que le collatéral correspondant est plus étroit que l'opposé, lequel bénéficie de fenêtres à une seule lancée. Si la structure d'ensemble est gothique et le fruit de phases successives, de nombreux détails montrent cependant l'apparition d'une nouvelle esthétique. Le gothique flamboyant caractérisé par une grande virtuosité technique et la recherche de naturalisme côtoie des ornements d'un goût nouveau, issus de la mode italienne, importée par la famille d'Anjou, alors en possession du duché. Le clocher date de 1630 et présente des obélisques à sphères sommitales. En 1782, l'autre collégiale de la ville, Saint-Max, devient église paroissiale. Le chapitre de Saint-Max fusionne avec Saint-Pierre, et apporte avec lui ses trésors, ses reliques, ainsi que ses dépouilles des souverains du Barrois.







cle Christ et les deux larrons :

À la Révolution, l'édifice est saccagé et pillé, les statues en façade sont déposées, le monument du cœur de René de Chalon est mutilé, les armoiries et les blasons qui recouvraient l'église, sont supprimés. Devant l'état de dégradation de l'édifice, des travaux de restauration sont entrepris au XIXe siècle. L'église renferme notamment deux chefs-d'œuvre de l'art renaissance: deux œuvres de Ligier Richier.

Il faut aussi noter la présence dans le transept gauche de la statue de Notre Dame du Guet (XIV^e siècle). D'après la légende locale au cours du siège de 1440, les ennemis, approchant d'une porte où se trouve une statue de la Vierge ,ont entendu celle-ci crier : « Au guet, au guet, la ville est prise. » Un soldat furieux jette alors une pierre sur la statue qui l'attrape tandis que le soldat tombe raide mort. Une imposante statue de Saint Christophe portant l'enfant Jésus du

XVI^e siècle s'adosse à l'angle du collatéral sud et la chapelle latérale est fermée par un daustrât Renaissance remarquable. Une peinture du XVII^e siècle est visible dans le transept nord et montre un Christ de type Janséniste avec une représentation de la ville de Bar et d'autres possessions du Duché.

Dans la sacristie à la gauche du chœur se trouve un bas-relief figurant une des rares représentations de Saint Maxe en abbé. La tribune des orgues montre une impressionnante voute surbaissée avec clé en pendentif. Il subsiste quelques éléments de vitraux anciens sur les pourtours des verrières de la nef et dans une chapelle latérale à droite de l'entrée principale mais réassemblés sans réelle cohérence. Les vitraux du chœur et du Transept sont de l'atelier du Maréchal de Metz, celui du transept sud montre une procession des reliques de Saint Maxe avec la façade de l'église en arrière-plan.

Le Musée: Installé au cœur du quartier Renaissance de Bar-le-Duc dans l'ancien Châteauneuf des Ducs de Bar, s'appuie sur une partie composée de l'ancienne Cour des Comptes (1523) et de la salle du trésor des Chartes (fin XV^e siècle), bâtie sous René II. C'est un musée-encyclopédie dont les collections se déclinent des temps archéologiques jusqu'au XX^e siècle. Le musée propose également plusieurs expositions temporaires dans l'année, que les enfants sont invités à visiter à l'aide d'un livret-jeu. Une section archéologique regroupe des collections provenant du site de l'antique Nasium et de la région du barrois, un riche ensemble de stèles et de bas-reliefs gallo-romains ainsi que de belles parures mérovingiennes de la nécropole de Gondrecourt. De nombreuses et remarquables sculptures lorraines de la fin du XIII^e au XVII^e siècle, des peintures des écoles flamande, italienne et française y trouve leur place.. Il existe également une magnifique collection ethnologique provenant d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, d'Amazonie.



Nous remercions à nouveau Monsieur Prud'homme pour cette remarquable journée qui suscitera en nous l'envie de poursuivre dans d'autres lieux l'histoire dans l'Histoire !!!

Annie Bednarek